

la mémoire du Grand-Saconnex

Touchées et bientôt coulées...



Touchées, ces anciennes cibleries l'ont été bien souvent à en croire les chroniques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, entre autres par le Président de la Confédération M. Gustave Ador (l'homme du quai) et l'ancien Maire du Grand-Saconnex, durant quarante ans, M. Edouard Sarasin (l'homme du domaine et du chemin).

Coulées, elles le seront sous peu lorsque démarrera le chantier de la route des Nations. Le tunnel, qui passera sous la colline du Grand-Saconnex et dont la galerie couverte commencera sous cette bâtisse centenaire, nécessitera sa démolition.

Centenaire, elle l'est, car cette construction bizarre a été édifée en 1881, à l'extrémité de la ligne de tir qui partait du stand, aujourd'hui le bâtiment de la carrosserie Rovere, en bordure de l'Ancienne-Route. En 1832, la société des carabiniers est créée au Grand-Saconnex (650 habitants). Elle est suivie par la société de tir au canon (pas des grosses pièces, non, des petits canons de table comme ceux du tir au canon de Carouge). Une société de tir au flobert (fusil à un coup de petit calibre, 6 mm) a également été active de 1903 à 1919 dans la campagne Blanc (derrière le restaurant de la Colombière). M. Edouard Sarasin fut le premier Président de la société de tir à l'arme de guerre, fondée en 1875, suivi de M. Alfred Bétems, dès 1916.

En 1913, est introduit dans l'armée suisse une nouvelle arme, le mousqueton 1911, qui utilise des projectiles beaucoup plus puissants (gp 11 de 7,5 mm) et plus rapides que ceux de l'ancien fusil Vetterli de

calibre 10,4 qui pouvait pourtant tirer douze coups. A noter que celui-ci, en activité depuis 1869, était la première arme individuelle à répétition introduite dans une armée européenne. Elle sera suivie du fusil Schmidt-Rudin en 1889.

Cette nouvelle donne demandait des transformations importantes pour le stand. Cela aurait nécessité beaucoup d'argent et l'enthousiasme pour la pratique du tir avait beaucoup diminué après la guerre de 14-18. La dissolution de la société de tir fut alors votée lors de l'assemblée générale de 1920 (1054 habitants en cette année). Le stand fut remis à la commune qui le loua au forgeron Marius Vietti pour son atelier et son habitation. Le produit en fut attribué au fonds pour les courses d'école. La ciblerie, objet de cette notice, fut vendue au fermier M. Tissot qui l'a utilisée en tant qu'écurie et remise pour les machines agricoles.

